

Enseignement du Français langue étrangère

Structure générale

Pilier principal de Master							60 ECTS
Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques	
Méthodes et contextes	15	1 et 2	Obl.	Non	Non		
Didactique et enseignement du FLE	15	1 et 2	Obl.	Non	Non		
Médiation et transmission	15	1 et 2	Obl.	Non	Non		
Options : L'étudiant-e choisit une des options suivantes :							
Théorie de l'acquisition	15	1 et 2	Opt.	Non	Non		
Travail de recherche (Note 1)	15	2	Opt.	Non	Non		
Total	60						
Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS							30 ECTS
Le renforcement à 90 ECTS comprend le même programme, sans possibilité de choix, avec un Mémoire à 30 ECTS (Note 2) à la place du Travail de recherche à 15 ECTS (Note 1)							
Total	30						
Pilier secondaire de Master							30 ECTS
Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques	
Méthodes et contextes	15	1 et 2	Obl.	Non	Non		
Cours à option : l'étudiant-e choisit trois cours parmi ceux des modules suivants :							
Didactique et enseignement du FLE	15	1 et 2		Non	Non		
Médiation et transmission	15	1 et 2		Non	Non		
Total	30						

Enseignement du Français langue étrangère

Pilier principal de Master

60 ECTS

1ère année		Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements								
Méthodes et contextes					15		Obl.	
Corpus, méthodologie et enseignement/apprentissage du FLE 1			2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Variation et enseignement/apprentissage du FLE			2	A	5	C	Obl.	EX. E 2 H
Littératures de langue française			2	A	5	S	Obl.	Eval. int. notée
Didactique et enseignement du FLE					15		Opt.	
Corpus, méthodologie et enseignement/apprentissage du FLE 2			2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Enseignement de l'oral			2	P	5	S	Obl.	Eval. int. notée
Enseignement des langues et littéracie en IA			2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Total 1ère année					30			
2ème année		Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements								
Médiation et transmission					15		Opt.	
Rhétorique et littérature			2	P	5	S	Obl.	Eval. int. notée
Didactique en action et Stage pratique (Note 3)			2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Prononciation en FLE			2	P	5	S	Obl.	Eval. int. notée
Options : L'étudiant-e choisit une des options suivantes :								
Théorie de l'acquisition					15		Opt.	
Linguistique appliquée II: l'acquisition d'une langue seconde			2	P	3	C	Obl.	EX E 1 H
Travaux complémentaires liés au cours Linguistique appliquée II				A ou P	2	A	Obl.	Eval. int. notée
Contextes d'acquisition			2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Cours à choix (Note 4)			2	A ou P	5	C	Obl.	Selon ens.
Travail de recherche					15		Obl.	
Travail de recherche (Note 1)					15	M	Obl.	
Total 2ème année					30			
Total 1ère et 2ème années					60			

Enseignement du Français langue étrangère

Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS

30 ECTS

Le renforcement à 90 ECTS comprend le même programme, sans possibilité de choix, avec un Mémoire à 30 ECTS (Note 2) à la place du Travail de recherche à 15 ECTS (Note 1)

Total 1ère et 2ème années

30

Pilier secondaire de Master

30 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Méthodes et contextes				15		Obl.	
Corpus, méthodologie et enseignement/apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Variation et enseignement/apprentissage du FLE		2	A	5	C	Obl.	EX E 2 H
Littératures de langue française		2	A	5	S	Obl.	Eval. int. notée
Cours à option : l'étudiant-e choisit trois cours parmi les six cours suivants :							
Didactique et enseignement du FLE				15		Opt.	
Corpus, méthodologie et enseignement/apprentissage du FLE 2		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Enseignement de l'oral		2	P	5	S	Obl.	Eval. int. notée
Enseignement des langues et littéracie en IA		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Médiation et transmission				15		Opt.	
Rhétorique et littérature		2	P	5	S	Obl.	Eval. int. notée
Didactique en action et Stage pratique (Note 3)		2	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Prononciation en FLE		2	P	5	S	Obl.	Eval. int. notée
Total 1ère et 2ème années				30			

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Abréviations

C = Cours
 S = Séminaire
 C-S = Cours-séminaire
 LD = Lecture dirigée

A = Atelier (y compris travaux pratiques)
 C-A = Cours-Atelier
 EX = Examen
 T = Terrain (voyage, etc.)

ST = Stage
 M = Mémoire
 E = Ecrit
 O = Oral

Obl. = Obligatoire
 Opt. = Optionnel
 A = Automne
 P = Printemps

Note 1

Le travail de recherche est crédité de 15 ECTS et représente 450 heures de travail. Il inclut la participation à un colloque de recherche et la soutenance. D'entente avec le/la responsable du MA, il peut être rédigé dans le cadre d'un cours des modules "Méthodes et contextes", "Didactique et enseignement du FLE" ou "Médiation et transmission", en accord également avec le/la professeur-e concerné-e.

L'évaluation orale est une soutenance de 30 minutes devant un jury de deux membres au minimum.

Enseignement du Français langue étrangère

Note 2

Le mémoire est crédité de 30 ECTS et représente 900 heures de travail. Il inclut la participation à un colloque de recherche et la soutenance. D'entente avec le/la responsable du MA, il peut être rédigé dans le cadre d'un cours des modules "Méthodes et contextes", "Didactique et enseignement du FLE" ou "Médiation et transmission", en accord également avec le/la professeur-e concerné-e.

L'évaluation orale est une soutenance de 60 minutes devant un jury de deux membres au minimum.

Note 3

Le stage pratique, d'une durée minimale de 25 heures, implique tant l'observation et l'analyse que l'enseignement, et a lieu dans le cadre du Cours d'été, du cours "Français pour tous", du cours "Français midi" ou d'un Atelier théâtral, voire dans un autre cadre à définir (au sein de l'UniNE ou en dehors).

Note 4

Le choix de ce cours est à motiver par écrit et est soumis à l'approbation du/de la responsable du MA.

Remarque

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.

Enseignement du Français langue étrangère

Acquis de formation

Au terme de la formation l'étudiante ou l'étudiant sera capable de:

1. Connaissances et compréhension :

- Démontrer de solides connaissances et une faculté d'analyse sur les méthodologies de l'apprentissage et de l'enseignement du FLE
- Maîtriser un savoir spécialisé, à la fois théorique et pratique, sur le FLE, la linguistique, la littérature et l'histoire culturelle européenne, dans leur dimension d'apprentissage et d'enseignement
- Interpréter de manière critique des textes de littérature francophone
- Tirer des applications pédagogiques de textes littéraires
- Identifier les problématiques culturelles et identitaires et leurs conséquences sur l'apprentissage et l'enseignement
- Définir les étapes et les éléments essentiels d'une approche pédagogique réussie

2. Application des connaissances et de la compréhension :

- Développer ses compétences didactiques.
- Elaborer des séquences didactiques adaptées aux buts fixés et au public visé en clarifiant sa perspective, ses limites, etc
- Adopter des pratiques et des stratégies novatrices dans son enseignement
- Comparer différentes méthodes d'enseignement ; en identifier les forces et les faiblesses
- Développer sa capacité d'argumentation dialectique
- Adapter son approche didactique en fonction des apprenants et du contexte d'apprentissage

3. Capacité de former des jugements :

- Formuler un jugement critique sur un document ou un type d'enseignement en le fondant sur des hard skills (connaissances techniques et scientifiques, compétences linguistiques et culturelles, etc.) et des soft skills (souplesse cognitive, prise de recul, écoute, créativité, intelligence émotionnelle, etc.)
- Articuler les domaines étudiés à des problématiques contemporaines
- Réaliser un travail de recherche personnel (de son élaboration à sa défense)

4. Savoir-faire en termes de communication :

- Formuler clairement un avis objectif et critique dans les domaines étudiés
- Présenter un sujet scientifique de manière claire, structurée, étayée et accessible
- Mettre en œuvre des capacités de travail collaboratif et de communication interculturelle
- Réaliser un stage pratique d'au moins 25 heures d'enseignement (avec rapport)

5. Capacités d'apprentissage en autonomie :

- Critiquer des approches scientifiques et des pratiques pédagogiques variées
- Utiliser les ressources scientifiques appropriées
- Récolter et analyser les données nécessaires à sa recherche
- Mener de manière indépendante une recherche scientifique